

COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE LAITIÈRES, AGROALIMENTAIRE ET FORESTIÈRES

Séance du 20 Mars 2025

Résumé des décisions prises

Personnes présentes :

Président : M. Patrice CHASSARD

Nathalie CAUMETTE, Sophie DEFFIS, Catherine DUSSOL, Emilie JACQUOT, Anne LAURENT,
Audrey ROCHE, Nadia VIDAL

Pierre BERNOUX, Yvon BOCHET, Frédéric BOLLE, Bernard BONNEFOY, Dominique CHAMBON,
Eric CHEVALIER, Pierre CONOIR-SEZNEC, Nicolas CUSSAC, Charles DEPARIS, Luc DONGE,
Hubert DUBIEN, Jérôme FARAMOND, Emmanuel FOREST, Lionel FRA, Claude GAUTHIER, Gilles
GRANIER, Florent HAXAIRE, Frédéric HERAULT, Jean-Benoît HUGUES, Hubert JACOB, Julien
LASSALLE, Claude MARET, Alain MATHIEU, Christian NAGEARAFFE, Olivier NASLES, Michel
OCAFRAIN, Pierre Saint-Jean, Paul SALARDAINE, Marc SCHELY, Henri TRIBALLAT, Didier
TRONC, Pascal VERCHERE,

Assistaient également aux travaux du Comité

Isabelle OUILLON représentante du Commissaire du Gouvernement.

Christophe PINARD de la DGPE
Marie LELANDAIS de la DGCCRF

Agents INAO

Alexandra OGNOV, Christelle MARZIN, Diane SICURANI, Mathilde OLLES, Marie GERAUT, Sonia
BARRE
Sylvain REVERCHON, Félix KANE, Gilles FLUTET

Membres excusé(e)s

Elodie GOUVERNEL, Caroline LAMOTHE, Marie-Odile NOZIERES-PETIT, Séverine VAN
HASSELAAR
Alain D'ANSELME, Guillaume JAN, Emmanuel LÉCLUSELLE, Bruno LEFEVRE, Patrick MERCIER,
Roland MOITREL, Patrick ROULLEAU, Yves SOULHOL

Membres absents

Delphine GEORGELET
Joël ALPY, Philippe DANIEL, Christian SOLER

Invitée

Cécile PODEUR (CNAOL)

Clotilde SCHAEFFER pour H2 COM

Le président présente la liste des excusés. Il accueille M. Paul Salardaine, nouveau membre du comité national qui se présente.

Il accueille également, Mme Cécile Podeur, nouvelle déléguée générale du CNAOL.

Il présente le résultat des délibérations de la commission permanente lors de ses séances du 16 janvier et du 19 mars 2025.

2025-CN101	Résumé des décisions prises du comité national des appellations d'origine laitières, agroalimentaire et forestières des 20 et 21 novembre 2024. Le comité national a approuvé à l'unanimité le résumé des décisions prises de la séance des 20 et 21 novembre 2024 (37 votants).
2025-CN102	Compte rendu analytique du comité national des appellations d'origine laitières, agroalimentaire et forestières des 20 et 21 novembre 2024. Le comité national a approuvé à l'unanimité le compte-rendu analytique de la séance des 20 et 21 novembre 2024 (37 votants).
2025-CN103	Relevé des décisions prises lors de la consultation écrite du 18 au 31 décembre 2024 – AOP « Mont d'Or » ou « Vacherin du Haut-Doubs » Demande de modification du cahier des charges Correction de la liste des communes de l'aire géographique définitive Avis préalable à la mise en œuvre de la PNO Vote du cahier des charges Le comité national a approuvé à l'unanimité le résumé des décisions prises de la consultation écrite du 18 au 31 décembre 2024 (38 votants).
2025-CN104	AOP « Beaufort » - Demande d'extension de l'aire géographique sur la commune de Césarches (73) - Rapport de la commission d'enquête - Bilan de la procédure nationale d'opposition - Vote du cahier des charges. MM. Bochet et Chevalier sont placés en salle d'attente virtuelle pendant la présentation, les débats et le vote. Le comité national a pris connaissance du bilan de la procédure nationale d'opposition.

	<p>Il a relevé qu'à la lecture du courrier de la coopérative du Val d'Arly, celui-ci ne semble pas relever d'une réelle opposition mais davantage de questions posées.</p> <p>Le comité national a approuvé le rapport de la commission d'enquête relatif aux suites données à l'opposition reçue et le projet de cahier des charges modifié (38 votants – 36 oui – 2 abstentions).</p> <p>Il a clos les missions de la commission d'enquête (35 votants – 34 oui – 1 abstentions).</p>
2025 – CN105	<p>Note Etat des dossiers d'AOC/AOP</p> <p>Le comité national a pris connaissance du dossier.</p>
2025-CN106	<p>« Cerise d'Itxassou » / « Cerise d'Itxassou - Itsasuko gerezia » - Demande de reconnaissance en AOP - Rapport d'étape de la commission d'enquête -Demande de nomination d'une commission de consultants</p> <p>Le comité national a pris connaissance du dossier.</p> <p>Des questions sont posées sur les variétés et notamment leur différence, considérant que leur différence de couleur peut impacter la couleur des produits élaborés à partir des cerises (confiture par exemple). Il est précisé que peu importe leur destination, les variétés de cerises ne sont pas mélangées, sauf pour les variétés rouges (Bilarroa, Garroa, Goixtiarra, Markista et Xapata).</p> <p>Il est également demandé de vérifier les dispositions prévues en matière de congélation des cerises, d'une part sur la température cible de -14°C (est-elle conforme à la réglementation ?) et d'autre part sur la marge de +/- 2°C associée à cette fourchette. Si le principe de prévoir une marge d'erreur dans le cahier des charges est pertinent, notamment en termes de contrôles, certains pensent que les fruits ne sont pas conservés durs à -12°C.</p> <p>Considérant par ailleurs que la congélation ne présente pas les mêmes garanties en termes de préservation de la qualité du produit, des questions ont été posées sur le choix de la congélation et non de la surgélation, même si le comité national a bien pris note de l'absence d'équipement des opérateurs ainsi que de la réalisation d'essais permettant de démontrer le maintien de la qualité des cerises congelées qui sont par ailleurs destinées à la transformation (et non à la commercialisation en fruits de bouche).</p> <p>Concernant la capacité de fonctionnement de la filière, le comité national a posé un certain nombre de questions, portant sur la répartition des contrôles internes et externes, et sur la capacité d'autofinancement de la structure.</p> <p>Si le comité national s'est déclaré rassuré par la dynamique présentée, ainsi que la plus-value associée à cette production, il a toutefois demandé</p>



	<p>de poursuivre la réflexion sur la capacité de financement de la filière et que des voies de mutualisation soient recherchées, notamment avec les autres ODG opérant dans le Pays Basque. Il a demandé que le coût de fonctionnement d'une démarche AOP (animation de l'ODG, contrôle, protection...) ne soit pas sous-estimé dans l'examen de ce dossier.</p> <p>Concernant la protection de la dénomination, le comité national a souligné que la reconnaissance en AOP de la dénomination « Cerise d'Itxassou » / « Cerise d'Itxassou - Itsasuko gerezia » n'empêchera pas l'usage de la dénomination cerise noire de pays basque pour des produits hors AOP, voire sur des confitures produites à partir de cerises d'importation.</p> <p>Le comité national a approuvé la désignation d'une commission de consultants, composée de MM. Olivier Clément et Ander Zubeldia, chargée d'appuyer la commission d'enquête sur l'analyse le lien à l'origine et de définir les principes généraux de délimitation de l'aire géographique, et approuvé le projet de lettre de mission en annexe (40 votants – 39 oui - 1 abstention). Il a approuvé la désignation d'un spécialiste de la culture du cerisier au sein de la commission de consultants (INRAE ou CTIFL) dont le nom sera communiqué ultérieurement.</p> <p>Enfin, le comité national a approuvé l'actualisation de l'échéancier de la lettre de mission de la commission d'enquête (37 votants – 36 oui - 1 abstention).</p>
2025-CN1QD1	<p>Question diverse – Retour sur le Conseil permanent du 13 mars 2025</p> <p>Le Directeur-adjoint présente au comité national les échanges survenus lors du Conseil permanent de l'INAO et notamment concernant le budget de l'INAO.</p> <p>Il informe du vote de principe en faveur du paiement de prestations individuelles, incluant notamment les demandes d'identification parcellaire.</p>